

le 4 Octobre 2012

CONVOCAATION

par voie électronique

Ordonnance N° 2055-1516 du 8 décembre 2005 relative aux échanges électroniques entre les usagers et les autorités administratives
(JORF, 9 décembre 2005, P. 18986)

du Conseil Municipal en séance ordinaire à la Mairie, le

JEUDI 11 OCTOBRE 2012 à 20 H 30

ORDRE DU JOUR

- Dossier église - Dossier de Consultation des Entreprises
- Plan Local Urbanisme - Plan Local Urbanisme Intercommunal
- Point sur étude de programmation
- Enquête publique chemin la Guittonnière
- Tarifs salles et divers
- Point sur le marché
- Information réforme territoriale
- Renouvellement ligne de trésorerie
- Convention avec la Préfecture pour la dématérialisation des actes-Choix prestataire
- Rapport des commissions communales et communautaires
- Questions diverses - Cérémonie du 11 Novembre

Je vous remercie de votre présence et vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Nicole FORTUNÉ.



COMPTE RENDU DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 11 OCTOBRE 2012 à 20 H 30

Présents : Nicole Fortuné, Bernard Renoux, Jean-Maurice Michaud, Jacques Largeau, Hervé Bonnanfant, Murielle Girard, Yves Pacaud, Jean-Bernard Riby, Stéphane Destandau, Francis Defaye, Alain Baribaud, Martine Corbinus, Dominique Guitton.

Absents : Claudie Guitton (pouvoir à JB Riby) Claude Largeau (pouvoir à JM Michaud).

Préambule : approbation du précédent compte rendu de conseil municipal du 6 septembre.

ORDRE DU JOUR

- **Dossier église - Dossier de Consultation des Entreprises**
Le dossier technique de Mme Jaunet nous a été transmis par mail aujourd'hui et nous sera adressé en mode papier. La consultation porte sur les 2 tranches. N. Fortuné précise que la 2ème tranche est une tranche conditionnelle. Ce qui laisse la possibilité à la prochaine équipe de décider, pour des raisons techniques ou financières, si elle valide ou non cette tranche. Compte tenu du contexte économique c'est une sauvegarde intéressante.
L'économiste du cabinet rédigera le dossier de consultation pour ensuite lancer la consultation en procédure adaptée.
Une consultation pour souscrire une assurance dommages ouvrage, couvrant les malfaçons après restitution de l'ouvrage, sera lancée mais le coût est important.
Par ailleurs, il faudra mettre en place une procédure de dématérialisation pour les marchés publics, procédure obligatoire depuis janvier 2012 .
Pour rappel la tranche ferme concerne la restauration extérieure de la nef et du transept, l'accessibilité. La tranche conditionnelle reprend la restauration extérieure des chœurs, sacristie et clocher, et la restauration intérieure.
Les honoraires de l'architecte sont basés sur le montant des travaux réalisés.
- **Plan Local Urbanisme - Plan Local Urbanisme Intercommunal**
Cf dossier remis en début de séance de conseil municipal.
Lors de la première réunion nous avons élu les représentants de notre commune à la CDC : Bernard Renoux et Alain Baribaud. Ils ont assisté à la réunion de démarrage du 21.09.
Deux personnes du cabinet CITADIA ont été reçues ce matin en mairie pour faire un point sur notre propre PLU.
Ont été évoqués : le problème du zonage, les hameaux dispersés, le problème des terres agricoles avec possibilité de construire ou pas, l'habitat et les zones habitables. La principale préoccupation repose sur le délai de mise en place du PLUI intercommunal.
Ce qui nous intéresse c'est le délai.
Notre ZAD a été accordée pour 6 ans mais pour qu'elle soit opérationnelle (zone constructible), le zonage doit être modifié par une procédure de révision.



Pour que les choses puissent avancer et permettre de répondre à un futur projet, il faudrait que dans les 2 ans, notre PLU soit opposable aux tiers.

Problématique : savoir si à un moment donné, nous pouvons d'ici 2 ans réaliser un projet d'aménagement et être compatibles avec le PLUI.

IL s'agit donc d'avoir un RDV rapide avec la DDT pour répondre à notre problématique c'est à dire étudier la comptabilité de notre PLU avec le PLUI.

NF propose que ce soir un acte de principe soit pris pour la révision de PLU.

Par rapport au golf, c'est Blue Green l'exploitant du golf qui a une délégation de service public. S'il s'investit dans ce golf (gestion du golf à long terme), cette structure ne prendra de la dimension que s'il y a hébergement. Blue Green est en négociation pour acquérir le golf. Des promoteurs sont intéressés pour faire de l'hébergement toutefois ils n'attendent pas plusieurs années ! C'est la raison pour laquelle nous devons passer par une révision-modification de notre PLU.

Pour un accord de principe de la révision générale de notre PLU : Vote à l'unanimité

Rappel des membres de la commission d'urbanisme : S.Destandau, C.Guitton, F.Defaye, JB. Riby, B.Renoux et D.Guitton, A Baribaud et N. Fortuné souhaitent se rajouter.

- Point sur étude de programmation

Lundi 22 octobre : journée importante.

10h30 : réunion avec les élus disponibles avec le cabinet APS. (Aline Maréchaud, Fazette Bordage et peut-être Marie Vignault). Déjeuner possible à midi.

Puis 14h réunion avec les partenaires techniques et le CCAS. L'ordre du jour sera la présentation des résultats de cette étude, issus de la démarche avec les associations puis présentation des scénarios envisagés.

18h : réunion publique. Présentation de la démarche et des scénarios envisagés par Aline Maréchaud. Puis ouverture de cette présentation avec la prise en compte de l'école de musique et la bibliothèque.

Cette manifestation marquera la fin de l'étude.

- Enquête publique chemin la Guittonnière

Un chemin rural doit être cédé à un riverain. Pour valider cette cession un acte administratif sera rédigé après enquête publique.

- Tarifs salles et divers

Martine Corbinus fait le compte rendu de la commission bâtiment. Suite aux demandes de nouvelles activités sur la commune il a été nécessaire de fixer de nouveaux tarifs de location. L'espace associatif mis à disposition pour des activités de 2 ou 4 heures par mois sera respectivement facturé 90 et 50 € le semestre à partir de 2013.

Les salles ne sont pas toujours rendues propres ; pour tout ménage non fait un supplément de 20€ par heure sera facturé.

Aux tarifs, un forfait de 40 € (Cne) et 50 € (Hors Cne) est prévu par jour supplémentaire de réservation.

Augmentation du forfait chauffage et des tarifs pour l'installation des commerçants ambulants d'environ 5%.

La mise en place d'une tarification pour le nouveau marché du vendredi est repoussée au prochain conseil.

Vote pour à l'unanimité.

TARIFS - SALLE SOCIO EDUCATIVE

| Associations ou assimilés (loi 1901) | Gde Salle | Pte Salle | Cuisine | Commune | Hors Commune |
|---|-----------|-----------|---------|-------------------------------|--------------|
| AG | X | | | Grt | 128 |
| AG | | X | | Grt | 96 |
| AG | X | X | | Grt | 159 |
| Soirées avec droit d'entrée : Théâtre, cabaret, loto, concours cartes, concert,... Soirées avec repas : bal, buffet, banquet... | X | X | X | 106 (1 jour) 153 (2 jours) | 265 (1 jour) |
| Jour en + | | | | 40 | 50 |

| Particuliers et Asso. hors loi 1901 | | | | | |
|-------------------------------------|---|---|---|-----|-----|
| Repas 1 jour | X | X | X | 171 | 265 |
| Repas 2 jours | X | X | X | 234 | 327 |
| | | | | | |
| Repas 1 jour | | X | X | 69 | 170 |
| Repas 2 jours | | X | X | 106 | 212 |
| | | | | | |
| Jour en + | | | | 40 | 50 |

| | | | | | |
|---------------|---|---|---|----|-----|
| Vin d'honneur | X | | X | 74 | 149 |
| Vin d'honneur | | X | X | 64 | 106 |

| | | | | | |
|---|--|--|--|---------|--|
| Chauffage du 15 octobre au 15 avril inclus | | | | 34/jour | |
|---|--|--|--|---------|--|

MAISON POUR TOUS

| Particuliers ou Asso. | Commune | Hors Commune | |
|-----------------------|---------|------------------------|-------------------------------------|
| AG (Asso.) | Grt | 20 en été (hors hiver) | 36 en hiver (du 15 oct au 15 avril) |
| Asso. But lucratif | | 94 | |
| Société but lucratif | | 106 | |
| Repas 1 jour | 69 | 138 | |
| Repas 2 jours | 106 | 212 | |
| Jour en + | 40 | 50 | |

ESPACE ASSOCIATIF (Pot, buffet, repas NON AUTORISES)

| Particuliers ou Asso. | Commune | Hors Commune | |
|------------------------------|---------|------------------------|-------------------------------------|
| AG (Asso.) | Grt | 20 en été (hors hiver) | 36 en hiver (du 15 oct au 15 avril) |
| Asso. But lucratif | | 94 | |
| Activités régulières 4h/mois | | 90 par semestre | |
| Activités régulières 2h/mois | | 50 par semestre | |
| Particulier | 50 | 94 | |

Arrhes 50 € à la réservation

Caution 150 € ou le montant de la location si supérieure

Ménage 20 €/heure

Ventes commerciales INTERDITES

- **Point sur le marché**
 1^{er} marché : vendredi dernier. Temps très beau. Toutefois, peu de commerçants étaient présents : Nature-Gâtine, un producteur de pommes et poires, Malène Pacaud qui vend les fruits et légumes à Saint-Pardoux, une conseillère en nutrition (Sté Kriss-Laure) et le vendeur de pizzas. Il y a eu des désistements (raison de distance ou raison économique). La chambre d'agriculture va nous aider à trouver d'autres commerçants. De nombreuses personnes sont venues pour ce premier marché.
 Prochain marché le 2 novembre. D'ici là, des démarches vont être entreprises pour trouver de nouveaux commerçants.
 La commission économique doit se réunir pour préparer le second marché et travailler sur les points d'amélioration avec la commission animation.
- **Information réforme territoriale**
 NF propose le vote pour la prochaine réunion de conseil. Le préfet doit donner son nouveau périmètre le 5 décembre.
 La dernière fois, nous étions restés sur un éclatement de la CDC du Val d'Egray (sachant que Germond-Rouvre devra rejoindre la CAN).
 A ce jour, le préfet a fusionné la CDC du Pays Sud Gâtine avec le Val d'Egray moins Germond-Rouvre (12 000 habitants pour 20 communes). La balle est dans le camp du Val d'Egray qui a éclaté. Champdeniers a voté pour le regroupement du Val d'Egray avec la CDC Sud-Gâtine, à savoir ce que vont décider les autres communes ?
- **Renouvellement ligne de trésorerie**
 Bernard Renoux fait le point sur les demandes faites auprès des banques. La caisse d'épargne a accordé un prêt de 150 000€ et le Crédit Mutuel de 225 000 €. Par ailleurs, il faut renouveler notre ligne de trésorerie accordée par le CA pour 500 000€ avant le 31 octobre.
 Sera-t-elle renouvelée à hauteur de 500 000€ ? Pas sûr et sous quelles conditions ? Si on ne nous accorde que 200 000€ par exemple, que fait-on ?
 La commission finances étudiera la proposition du Crédit Agricole et prendra la décision. Nous ne sommes jamais allés au plafond de cette ligne. En 2013, les travaux de l'église vont commencer, son utilisation sera nécessaire et pour un montant plus élevé que les années précédentes.
- **Convention avec la Préfecture pour la dématérialisation des actes-Choix prestataire**
 Ce point rejoint le premier point de cette réunion de conseil. Il faut que la commune acquière un logiciel auprès d'une société habilitée par les services de l'Etat.
 Notre prestataire informatique peut nous fournir le logiciel au prix de 140.00 € HT avec une mise en place et un accompagnement pour 170.00 € HT. Le coût annuel d'hébergement est de 120.00 € HT pour la transmission de 200 documents.
 Vote pour à l'unanimité.
- **Virement de crédits**
 Les travaux de sécurité sur les routes départementales de Champdeniers et de Château-Bourdin doivent être comptabilisés en opération sous mandat. Il est nécessaire de prévoir des crédits aux comptes 45811 et 45821.
- **Rapport des commissions communales et communautaires**
 JM Michaud : travaux de sécurité terminés. Il reste à matérialiser les sens de la piste cyclable par des panneaux.
 H BONNANFANT : niveau communautaire : réunion commission enfance action sociale pour évolution halte-garderie et Relais Assistantes Maternelles.
 Téléthon : tout se prépare. 25 octobre réunion comm 6.
 M GIRARD : Précision sur mission Pologne du 3 au 6 décembre. Golf : 1^{ère} compétition de la section Golf du collège.
 Y PACAUD : Com site web : 23 octobre. Mardi 16 commission voirie plus rando (tour cyclo).

Prochaine réunion cracotte mi-novembre. Dates importantes au mois de novembre

F DEFAYE : Dimanche matin 14 inauguration du club house

A BARIBAUD : Coût du PLU Intercommunal 235 000 €. Coût pour la CDC environ 60 000 € après déduction de la DGD.

J LARGEAU : boutique solidaire du Secours Catholique ouverte vendredi 5. Ouvert tous les samedis matin de 10h à 13h, les premiers mercredis du mois et premiers vendredis en même temps que le marché. Inauguration de la boutique solidaire : 2 novembre 17h30.

- Questions diverses - Cérémonie du 11 Novembre

Une invitation sera envoyée. Petite cérémonie communale.

RDV 10h devant la salle socio avant dépôt de gerbes au monument aux morts.

Puis 10h30 messe à Mazières.

12h rassemblement devant le cimetière à Saint-Georges pour la cérémonie cantonale suivi du repas à la salle communale

Projet socio-culturel. Avec la convention signée avec Zarco, c'est la commission animation qui va être garante des actions menées par Zarco. Il y a eu rencontre avec Roch Touzé pour des subventions CRDD. Le financement du programme CRDD s'arrête fin 2013. Le Pays de Gâtine, souhaite liquider tous les crédits disponibles d'ici fin 2013, Réunion comm 6 + économique le 18 octobre à 20h30.

Le congrès des maires aura lieu du 20 au 22 novembre : Thèmes : les territoires en mutation.

Le carrefour des communes à Saintes les 18 et 19 octobre).

Prochaine réunion de conseil : le 29 novembre à 20h30.

Le Maire,
Nicole FORTUNÉ